

**DÉCLARATION LIMINAIRE DU HAUT-COMMISSAIRE À LA SOIXANTE-TREIZIÈME SESSION DU  
COMITÉ EXÉCUTIF DU HCR**

**10 OCTOBRE 2022**

Jamais auparavant, nous — en tant que genre humain — nous ne nous sommes autant déplacés ... et aussi facilement !

Nous nous déplaçons pour travailler, pour nous faire plaisir, par curiosité ou pour retrouver des amis ou des membres de nos familles.

Combien de fois pensons-nous à nous arrêter un instant afin de réfléchir sur le déplacement ? Est-ce que nous apprécions la facilité avec laquelle beaucoup d'entre nous choisissent de se déplacer ?

Dans quelle mesure pensons-nous réellement — je dis bien réellement — à ce que représente le déplacement, ou mieux la fuite pour les réfugiés ? Mesurons-nous ce que le déplacement est pour eux, dans un monde très souvent réticent à ce qu'ils se déplacent ?

La vidéo que nous venons de regarder, qui a été coproduite et commentée par Prince, réfugié congolais au Malawi, nous aide à visualiser ce phénomène et à nous représenter les craintes ainsi que les aspirations des réfugiés. Elle met en lumière la nécessité de faire entendre leurs voix et de prendre les mesures nécessaires, pas uniquement aujourd'hui, mais à tout moment, jusqu'à ce que leurs problèmes soient résolus.

Monsieur le Président,  
Messieurs les Ministres,  
Distingués délégués,  
Chers collègues et chers amis,

Je vous remercie pour votre dévouement en faveur de plus de 100 millions de personnes — je dis bien 100 millions de personnes — que nous devons protéger afin d'alléger leurs souffrances et de résoudre leurs problèmes.

Au moment où s'ouvre la 73<sup>e</sup> réunion du Comité exécutif, je suis confiant que vous allez accorder la priorité à leur situation, afin d'œuvrer à la recherche de solutions, restées pour beaucoup et pendant trop longtemps insaisissables.

Je forme le vœu que vous puissiez vous rappeler, lors de vos déclarations, que même si nous sommes immersés dans des questions politiques, la présente réunion est un forum apolitique, et que notre but devrait être, non pas d'obtenir des gains politiques, mais de trouver des solutions pour les personnes comme Prince et les réfugiés que nous avons vus dans son film.

Monsieur le Président,

Dans un monde aussi complexe, nous devons travailler ensemble. Malheureusement, la communauté internationale est devenue quelque peu incapable de le faire, de faire régner la paix, ou même d'empêcher des catastrophes pourtant prévisibles, de partager les vaccins, de réduire les risques liés à l'urgence climatique, de dépenser peu maintenant — en termes d'argent, de capital politique ou même des deux — afin d'éviter d'en dépenser davantage à l'avenir.

L'impact de cette inaction sur les personnes les plus vulnérables dans le monde est grave. Les crises liées à la COVID, au climat, aux conflits, et maintenant au coût de la vie, aggravent les difficultés et, en fait obligent de plusieurs manières les gens à fuir. La demande de réponse pour le HCR n'a jamais été aussi grande, alors que le rythme des solutions atteint son niveau le plus bas.

Si dans beaucoup de pays, la pandémie de la COVID-19 est progressivement maîtrisée, ses conséquences à plus long terme continuent d'affecter les plus vulnérables, y compris souvent les réfugiés et les autres personnes déplacées.

Dans le même temps, l'urgence climatique constitue de plus en plus un facteur de déplacement, qui rend aussi la vie plus difficile à des personnes déjà déracinées. Le lien qui existe entre le changement climatique et le déplacement apparaît clairement, et de plus en plus. Par exemple, il est très bien visible dans la Corne de l'Afrique où les gens sont forcés de fuir par une combinaison de conflits et de sécheresse. Uniquement depuis janvier 2021, plus d'un million de personnes se sont déplacées en Somalie. Environ 80 % des réfugiés sont issus des pays les plus affectés par l'urgence climatique. À peu près 90 % des personnes récemment retournées ont retrouvé des situations de forte vulnérabilité liée au climat. Quel est donc l'avenir de ces personnes ? Quel est l'avenir de celles qui souhaitent rentrer chez elles ? Des personnes déplacées ou non — comme j'en ai vu au Cameroun, c'est-à-dire des personnes ayant vu leurs vies et leurs moyens d'existence s'évaporer comme les lacs qui jadis nourrissaient leurs familles depuis des générations.

Les réfugiés et les autres personnes déplacées ont beaucoup intérêt à ce que soient prises des mesures fortes pour le climat. Toutefois, ils sont très souvent oubliés lors des discussions à ce sujet.

Comme vous le savez, le HCR a continué de renforcer sa réponse pour le climat, en améliorant les orientations normatives et juridiques à l'intention des États, en apportant des réponses aux déplacements provoqués par le climat, en cultivant la résilience aux chocs climatiques dans les zones d'accueil et en prenant des mesures pour réduire sa propre empreinte carbone, notamment en passant aux énergies renouvelables. Notre travail dans le Sahel constitue l'exemple de la manière dont la technologie peut être utilisée pour améliorer notre préparation et nos réponses.

Il est évident — en particulier maintenant que nous nous préparons à la COP27 — que nous devons fournir plus d'efforts. Les pays d'origine et les communautés d'accueil doivent être en mesure d'avoir directement accès aux financements pour le climat, notamment aux 100 milliards de dollars E.-U. d'engagement annuel pour l'action climatique, afin de pouvoir entre autres prévenir les déplacements, s'y adapter et s'y préparer. Les plans de préparation et d'adaptation doivent inclure les personnes déplacées, réelles et éventuelles. Je vous prie de veiller à ce que leur situation soit prise en considération le mois prochain à Sharm el-Sheikh.

Les pressions inflationnistes dans le monde affectent aussi gravement les plus vulnérables. La pauvreté et l'insécurité alimentaire sont en augmentation. Le Programme alimentaire mondial (PAM) est obligé de réduire son assistance. Certains, à savoir des réfugiés et souvent des membres de leurs communautés d'accueil, ont recours à des mesures désespérées, car ils ne réussissent plus à joindre les deux bouts. Le mois dernier uniquement, un bateau avec à son bord des Libanais, ainsi que des réfugiés syriens et palestiniens, a coulé après son départ du Liban. Plus de 100 personnes se sont noyées dans la Méditerranée, allongeant ainsi la liste d'environ 1 630 personnes qui ont perdu la vie cette année en essayant d'atteindre l'Europe, sans compter celles mortes sur d'autres itinéraires. Les conditions de vie désastreuses se combinent souvent aux conflits, aux violences et aux discriminations pour former un mélange toxique qui ne laisse aux gens que peu d'espoir pour l'avenir.

Si le HCR n'est pas en mesure d'influencer les tendances macro-économiques dans le monde, il s'efforce de faire ce qui est possible pour réduire les difficultés et offrir des possibilités. Par exemple, nous plaidons auprès du Fonds monétaire international pour qu'il considère, lors de la planification de son appui aux États, le déplacement forcé comme facteur pertinent, en particulier lorsque le pourcentage des réfugiés et leur impact économique, tant positif que négatif, sont importants.

Vous m'avez entendu parler des progrès réalisés avec la Banque mondiale, des donateurs bilatéraux, des banques régionales et d'autres institutions financières pour apporter de l'appui aux pays d'accueil qui incluent les réfugiés dans leurs plans nationaux. L'OCDE estime qu'environ 3,3 milliards de dollars E.-U. de fonds bilatéraux de développement sont injectés chaque année dans des situations de réfugiés, et ce, en plus d'environ 2 milliards de dollars E.-U. par an des banques multilatérales de développement, et bien évidemment des ressources humanitaires mobilisées par le HCR et ses partenaires. De tels efforts doivent se poursuivre et s'intensifier, en particulier sous forme de subventions, afin de soutenir les pays et communautés d'accueil qui supportent un poids disproportionné des responsabilités de la communauté internationale.

Nous nous efforçons également d'atténuer, par d'autres moyens, les effets de la crise liée au coût de la vie sur les déplacés et leurs communautés d'accueil. Certains de ces moyens sont classiques comme le renforcement de l'assistance en espèces, la fourniture d'articles de premiers secours et l'appui en matière de santé mentale. Certaines interventions reflètent le grand bond que nous avons effectué sur l'utilisation des données et leur analyse, grâce à notre coopération avec la Banque mondiale à travers le Centre commun des données.

Il ne fait pas de doute que les conflits demeurent les principaux facteurs de déplacement forcé. Tel est le cas au Myanmar où environ 1 million de personnes ont été déracinées à l'intérieur du pays depuis qu'un coup d'état militaire a été perpétré en février dernier, ou au Burkina Faso où uniquement cette année, 325 000 personnes ont fui leurs maisons. Il s'agit là d'un des nombreux indicateurs très inquiétants de l'instabilité au Sahel qui oblige les gens à se déplacer, non seulement à l'intérieur de leur pays, mais aussi au-delà, notamment vers les États côtiers, l'Afrique du Nord et l'Europe.

Malgré la pression exercée sur la capacité du HCR, nous avons répondu à chacune des 37 situations d'urgence déclarées au cours des 12 derniers mois, provoquées par des conflits, le climat, ou souvent par une combinaison des deux, comme au Mozambique où 126 000 personnes se sont récemment déplacées.

L'invasion de l'Ukraine par la Russie a porté la réponse d'urgence à un autre niveau, car elle a provoqué la crise de déplacements la plus importante et la plus rapide en Europe depuis la Seconde Guerre mondiale, comme beaucoup parmi nous l'ont observé de leurs propres yeux aux frontières des pays voisins de l'Ukraine les semaines ayant suivi le 24 février.

Le déplacement se poursuit. Près de huit mois plus tard, des vies et des infrastructures *civiles* continuent d'être détruites.

Aujourd'hui est un autre jour d'angoisse pour le peuple ukrainien.

Pendant que nous parlons, mes collègues me font état de frappes horribles dans des centres urbains, notamment à Kiev, Dnipro, Lviv et Zaporijia.

Le HCR est actif partout où les Ukrainiens ont été déplacés. Les États membres de l'Union européenne et d'autres États d'Europe sont à féliciter pour leur leadership exceptionnel et leur coopération en vue

de faire face à la crise de réfugiés. Nous sommes engagés dans les pays à travers le monde, comme en Fédération de Russie.

En partenariat avec l'Unicef et les autorités locales, nous avons mis au point des réponses innovantes, notamment dans certains pays européens, grâce à un grand réseau de centres de protection *Blue Dot*, où les réfugiés peuvent demander de l'aide au personnel et aux volontaires qui identifient les besoins spécifiques (comme ceux des enfants séparés, des femmes exposées à des risques, notamment de violence de genre, et des femmes victimes de traumatismes).

Nous avons travaillé avec l'OIM, l'ONUDC, des partenaires ONG et des autorités pour lutter contre la traite d'êtres humains par la mise à disposition d'informations, de ressources et de moyens de transport. Nous avons fourni de l'assistance en espèces à des réfugiés vulnérables. Les espèces leur donnent du pouvoir et leur offrent des choix. Il s'agit souvent de la bouée de sauvetage leur permettant de louer un appartement, d'entrer en contact avec des membres de leurs familles ou leurs amis, de disposer de quelques ressources grâce auxquelles ils peuvent rejeter les avances des personnes animées d'intentions délictueuses.

C'est la raison pour laquelle l'assistance en espèces ne constitue pas de la charité, mais un moyen de protection, non seulement pour les réfugiés ukrainiens, mais pour tous les réfugiés à travers le monde.

La situation demeure grave à l'intérieur de l'Ukraine. Au moins 6,2 millions de personnes se sont déplacées dans le pays, et un nombre beaucoup plus important ont besoin d'assistance humanitaire.

Je tiens à louer le leadership exemplaire du Gouvernement ukrainien pour la réponse humanitaire. En accord avec les autorités et dans le cadre de l'opération coordonnée par les Nations Unies, notre contribution s'est focalisée sur trois piliers, à savoir : la protection, les abris et l'assistance en espèces.

Je partage les préoccupations du Gouvernement concernant l'hiver qui approche. Même si nous allons continuer de travailler d'arrache-pied, nous devons être现实ists dans nos attentes. Il faut une approche fédérant toutes les énergies, et j'exhorté tous ceux qui disposent de l'expertise et des ressources à redoubler d'efforts afin de soutenir les plans du Gouvernement pour la préparation à l'hiver. Des millions d'Ukrainiens, en particulier les personnes âgées ou en situation de handicap, comptent sur nous.

Monsieur le Président,

La réponse à l'afflux des personnes venant d'Ukraine a été tout simplement extraordinaire.

Par exemple, la générosité du peuple moldave, a été exemplaire, malgré les grands défis auxquels le pays fait face.

Près de la moitié des contributions, suite à notre appel, proviennent des particuliers et des entreprises.

L'application de la directive sur la protection temporaire au sein de l'Union européenne a permis à des millions d'Ukrainiens de se mettre en sécurité immédiatement et d'aller où ils disposaient des réseaux d'appui, sans mettre la pression sur les systèmes d'asile.

S'il est plus facile aux voisins de recevoir et d'intégrer les réfugiés, la crise ukrainienne a fait tomber beaucoup de mythes entendus depuis des années chez certains politiciens, à savoir que « l'Europe est pleine ! », que « l'opinion publique est contre l'accueil d'autres réfugiés » et que « la relocalisation est impossible ».

Évidemment, l'Europe semblait l'année dernière ne pas être en mesure de gérer les cas de quelques dizaines de personnes débarquées d'un bateau.

Pourtant soudain, elle a dignement reçu 7 millions de personnes et les ont protégées, comme il se devait.

La protection temporaire s'est révélée être non seulement un instrument humanitaire, mais aussi un outil très efficace d'accueil et d'inclusion des réfugiés : 4 millions de réfugiés sont à présent enregistrés. La réponse des populations et des gouvernements européens a montré la justesse de ce que disait il y a quelques années la lauréate de la Distinction Nansen de cette année, à savoir l'ancienne chancelière allemande Angela Merkel : *Wir schaffen das* (nous pouvons le faire).

Bien évidemment, je ne suis pas en train de dire que chacun a le droit d'aller partout où il/elle veut. Beaucoup de mouvements sont aujourd'hui complexes, et une approche comme la protection temporaire ne peut être appliquée à toute personne ni partout.

Je suis pleinement conscient du fait que certains États d'accueil font face à de graves défis liés à la gestion des demandes. Leur nombre peut être important, les systèmes d'asile peuvent manquer de ressources et, depuis des années, il est dit que la situation est chaotique. Quelquefois, les réponses sont en fait désorganisées. Tout cela remet en cause la confiance du public quant à la gestion de l'asile, même si son concept et son importance ne sont pas remis en question.

Le HCR est disposé à aider les États à restaurer cette confiance, grâce à des processus d'asile rapides et équitables, garantissant à la fois la protection des personnes nécessiteuses, ainsi que le retour, dans la dignité et le respect de leurs droits, des personnes qui ne le sont pas. Nous sommes en train de réfléchir et de mener des consultations, afin de proposer aux États de nouvelles idées permettant d'assurer l'accès au territoire, la protection internationale, le respect du droit relatif aux droits humains et aux droits des réfugiés et de trouver des moyens pratiques de faire face à la complexité des mouvements actuels.

Nous devons aussi rejeter énergiquement les slogans simplistes de certains politiciens qui, pour répondre aux défis, prônent la construction de murs, soit physiques, soit procéduraux. Nous ne devons pas accepter le refus aux personnes en quête d'asile de l'accès au territoire, souvent par des renvois violents. Nous ne devons pas normaliser les tentatives visant à externaliser les responsabilités en matière d'asile.

Du point de vue juridique, morale ou pratique, je suis opposé aux efforts des États visant à se dérober de leurs responsabilités, en externalisant leurs obligations en matière d'asile. Je souhaite que ceux ayant adopté de telles approches revoient bien leur position.

Je rejette également ce que nous avons entendu certains politiciens de ce continent dire à leurs électeurs, à savoir que les Ukrainiens sont des « vrais réfugiés », tandis que les autres fuyant des horreurs de même nature dans différentes régions du monde ne le sont pas. Un seul mot peut décrire une telle attitude : racisme.

De tels propos insultent de nombreux pays d'accueil dans le monde qui accordent protection et assistance à des millions de personnes depuis des années, des décennies, voire des générations, afin de s'acquitter de leurs obligations et responsabilités, respectant ainsi la morale de base qu'on retrouve dans toutes les cultures.

Monsieur le Président,

Comme vous le savez, le conflit armé, ayant fait suite à l'invasion de l'Ukraine par la Russie, a des répercussions dans le monde, en particulier sur les personnes dépourvues de ressources pour amortir le choc. Il affecte aussi les contributions au HCR.

D'une part, je dois dire – comme l'année dernière pour l'Afghanistan – que je suis émerveillé par l'appui massif que nous avons reçu du public, des entreprises et des fondations. En 2019, nous avons pu collecter 421 millions de dollars E.-U. auprès de sources privées, montant ayant augmenté pour atteindre 538 millions de dollars E.-U. en 2020 et 625 millions de dollars E.-U. l'année dernière.

Cette année, nous dépasserons le chiffre d'un milliard de dollars E.-U. collectés auprès de donateurs privés.

Dans le cadre du Pacte mondial sur les réfugiés, les entreprises privées ont apporté leur innovation, leur savoir-faire et leur expertise au soutien, non seulement de nos opérations, mais également de leurs propres activités, car elles emploient des réfugiés, ce qui est sans aucun doute réjouissant.

Nous sommes allés à la rencontre de nouveaux donateurs, notamment dans le domaine de la philanthropie islamique. Inspiré par la réussite de nos campagnes de Zakat et de Sadaqah, j'ai signé il y a deux semaines un accord avec le Fonds de solidarité islamique pour le développement et la Banque islamique de développement, afin de lancer le premier Fonds islamique mondial pour les réfugiés. À partir de l'année prochaine, ce fonds – qui gère des placements conformes à la charia – commencera à produire de l'argent pour soutenir les opérations du HCR.

Même s'il y a des évolutions positives, comme celle-ci et bien d'autres, j'ai le regret de vous informer que, pour la première fois pendant mon mandat, je suis inquiet de la situation financière du HCR.

Vous nous avez encouragés à élargir notre base de donateurs, ce que nous avons fait, en dépassant de loin l'objectif fixé pour les contributions privées.

Toutefois, en tant qu'organisme des Nations Unies, créé par les États membres avec un mandat spécifique, nous ne saurions nous fier uniquement à la bonne volonté des particuliers ou des entreprises. Si, bien évidemment, nous accueillons les contributions privées et entendons continuer d'investir dans ce domaine, elles n'ont pas le même niveau de prévisibilité que celles des États, et ne constituent ni ne peuvent constituer l'épine dorsale des sources de financement de nos activités. C'est pourquoi nous nous tournons vers vous, les États, pour solliciter votre soutien. La réponse des donateurs traditionnels est restée cette année extrêmement forte, menée une fois de plus, et de loin, par le financement d'un niveau exceptionnel des États-Unis d'Amérique, suivis de l'Allemagne dont l'appui à tous égards est resté constant.

La crise ukrainienne a ajouté plus d'un milliard de dollars E.-U. à notre budget de cette année, portant le total à 10,7 milliards de dollars E.-U.

La réponse pour l'Ukraine a été (et doit continuer d'être) bien financée, ce qui est le but recherché par *toutes* les opérations. Le financement de nouvelles crises, comme celle d'Ukraine, doit se faire *en plus*, et non à la place, du financement d'autres crises.

Je mesure la pression réelle que cela exerce sur les budgets des donateurs, ainsi que les difficultés auxquelles les contribuables et les citoyens font face. Je suis conscient du fait que, pour la plupart, les contributions globales pour la crise ukrainienne viennent s'ajouter à d'autres contributions. Je me dois

toutefois de signaler qu'à l'exception de quelques donateurs, l'additionnalité n'est toujours pas visible lorsqu'il s'agit de contributions spécifiques au HCR.

J'exhorte donc vivement tous les donateurs à plus d'efforts pour soutenir le HCR et les réfugiés à travers le monde. Si nous ne recevons pas d'ici la fin de l'année au moins un supplément de 700 millions de dollars E.-U., en particulier pour nos opérations les plus insuffisamment financées, nous serons contraints de procéder à des coupes drastiques, avec des conséquences néfastes et quelquefois dramatiques pour les réfugiés et leurs communautés d'accueil.

Je voudrais par ailleurs rappeler aux donateurs l'importance des financements pluriannuels et non affectés, et remercier par la même occasion la Suède et la Norvège pour avoir continué d'être la tête de proie à cet égard. Seulement 12 % des revenus du HCR issus des gouvernements sont non affectés, ce qui limite notre capacité de gérer les dépenses à travers le monde et de répondre efficacement aux nouvelles crises, car nous ne saurions nous permettre d'accorder l'attention uniquement aux crises les plus récentes au détriment des autres.

Cette année, c'est l'Ukraine qui est sous le feu des projecteurs. L'année dernière c'était l'Afghanistan où des millions de personnes, dont des femmes, des filles et des minorités, continuent d'avoir besoin d'une aide urgente à l'intérieur du pays et dans les pays voisins du Pakistan et d'Iran.

Nos opérations en Éthiopie étaient à la une avant l'Afghanistan. Elles ne sont à présent financées qu'à 46 %, alors qu'avec la reprise des hostilités en septembre, la situation humanitaire se détériore davantage.

Au cours des années ayant suivi le déplacement initial des réfugiés Rohingya, l'appui en leur faveur était solide. Le Plan de réponse conjoint de l'année dernière était financé à 72 %. Aujourd'hui, il n'est financé qu'à 30 %, et des coupes drastiques sont à craindre pour les programmes des organismes des Nations Unies et des ONG intervenant au Bangladesh, si les donateurs ne fournissent pas davantage d'aide.

L'Ouganda abrite plus de 1,5 million de réfugiés et met en œuvre des politiques très généreuses pour ceux-ci. Nos opérations y font néanmoins face à un énorme déficit financier. Nous nous efforçons d'aider les 110 000 réfugiés congolais et sud-soudanais arrivés uniquement cette année.

Dans le Sahel, si les populations font face à d'extrêmes violences et à l'urgence climatique, le déficit de financement nous empêche de fournir des abris, et entrave notre travail de protection en vue de faire face aux violences liées au genre.

Nous ne pouvons pas oublier les millions de réfugiés et déplacés syriens dont le nombre est à peu près le même que celui des déplacés ukrainiens. Le déficit de financement, qui affecte les opérations d'appui aux Syriens, est particulièrement inquiétant.

Nous continuons de travailler à l'intérieur de la Syrie pour lever les obstacles aux retours, en particulier ceux fréquemment mentionnés par les réfugiés. Nous continuerons de discuter avec le Gouvernement sur les moyens d'améliorer l'accès de l'aide humanitaire aux personnes dans le besoin, notamment les personnes déplacées et retournées. Toutefois, la faiblesse des financements limite les efforts humanitaires et de relèvement rapide que nous menons dans le cadre de la résolution 2642 du Conseil de sécurité.

Dans le même temps, le financement de la réponse pour les réfugiés dans les pays voisins se situe à son *niveau le plus bas jamais atteint*.

Cette situation est davantage aggravée par le fait que les communautés d'accueil souffrent aussi des effets de la récession économique (n'oublions pas que le Liban et la Jordanie ont le taux de réfugiés le plus élevé par tête et que la Turquie demeure le pays accueillant le plus grand nombre de réfugiés dans le monde). Cette situation est intenable. Nous devons veiller à ce que les pays d'accueil reçoivent suffisamment de financement, et que l'attention soit davantage accordée à la résolution de la crise syrienne de déplacements qui dure depuis plus de 11 ans.

Il s'agit là, Monsieur le Président, d'un plaidoyer à tous, à savoir les donateurs, les pays d'accueil, les pays d'origine, les organisations internationales, les partenaires du développement et chacun de nous, en tant que citoyen du monde. Si nous ne maintenons pas l'attention sur *toutes* les crises, si nous ne pourvoyons pas suffisamment *toutes* nos réponses en ressources, nous condamnerons les réfugiés et leurs communautés d'accueil à plus de difficultés, à la perte d'espoir et aux risques de mouvements secondaires.

Nos efforts doivent également porter sur la recherche de solutions, quel que soit le niveau de difficultés rencontrées. Dans certains endroits, cela signifie qu'il faut soutenir les pays d'origine ainsi que les réfugiés ayant choisi volontairement de retourner, même dans des conditions difficiles et imparfaites.

Comprenez bien ce que je dis : je ne plaiderai ni n'accepterai JAMAIS que les réfugiés soient incités ou contraints à retourner chez eux. Toutefois, la réalité est que, quoi qu'il en coûte, certains réfugiés retournent dans des conditions peu — ou loin d'être — idéales.

Nous devons donc, non pas être paralysés par la politique, mais nous efforcer d'aider les gens à redémarrer leurs vies s'ils — et je le répète s'ils — optent pour le retour.

Il appartient surtout aux pays d'origine de créer les conditions d'un retour sûr, même si nous devons tous travailler ensemble à cet effet. Lorsque nous le faisons, les résultats suivent à coup sûr.

Cette année, j'ai passé la Journée mondiale des réfugiés en Côte d'Ivoire, pays qui sort d'une guerre civile ayant duré des années et poussé des centaines de milliers d'ivoiriens en exil. Même si la réconciliation n'a pas été facile — en effet, elle ne l'est jamais — les dirigeants ivoiriens ont travaillé pour la paix, avec l'appui de la communauté internationale. Ainsi, les pays de la région qui protègent et assistent les réfugiés depuis des années ont déclaré — sur notre recommandation — la cessation du statut de réfugié pour les réfugiés ivoiriens. Environ 96 % de ces réfugiés sont maintenant retournés chez eux, et la situation de ceux ayant choisi de rester à l'étranger est en train d'être régularisée par les pays d'accueil.

La Côte d'Ivoire est peut-être le meilleur, mais non pas l'unique exemple. Nous coopérons avec d'autres pays d'asile et pays d'origine.

Par exemple, nous continuons de travailler sur la stratégie de solutions pour le Soudan et le Soudan du Sud. Malgré les défis, plus de 600 000 personnes sont retournées ces dernières années au Soudan du Sud.

À la suite de ma visite en Tanzanie, j'entrevois des possibilités de solutions pour les réfugiés burundais, si une aide accrue est apportée au Burundi. Toutefois, j'éprouve de graves inquiétudes pour la situation dans la sous-région marquée par la violence et la fragilité, avec notamment le déplacement cette année de 150 000 personnes à l'intérieur et hors de la République démocratique du Congo, dans un contexte de violences inimaginables, en particulier contre les femmes.

Mes remerciements s'adressent également aux pays ayant abrité les réfugiés et migrants vénézuéliens, et régularisé leur situation. La Colombie a pris les devants en mettant en place un système efficace de protection temporaire. Désormais, les opérations de régularisation dans le pays, et même ailleurs comme en Équateur, progressent rapidement. Dans le même temps, nous entendons reprendre le dialogue avec le Venezuela pour que soient traitées les causes profondes des déplacements hors de ce pays.

Dans les Amériques, nous pouvons aussi tirer des leçons de l'approche régionale adoptée par la plateforme d'appui du MIRPS, avec un accent particulier sur les solutions. Il est souhaitable que le travail dans la région profite de la Déclaration de Los Angeles qui est une étape importante dans la consolidation de la protection et la quête de solutions dans cette partie du monde.

Nous devons redoubler d'efforts pour trouver des solutions en faveur des déplacés internes, en nous inspirant du rapport du Groupe de haut niveau créé par le Secrétaire général et de son programme d'action sur le déplacement interne. Maintenant que les principes et les approches sont clairs, nous devons nous atteler au travail concret, en commençant par les pays où les solutions sont à portée de main.

Nous devons continuer d'accomplir des progrès dans l'éradication de l'apatriodie. Je salue l'adhésion des Philippines à la Convention de 1961. Le Libéria (que j'ai récemment visité) a supprimé de sa loi sur la nationalité les dispositions qui discriminaient les femmes. Le Turkménistan, l'Albanie et les Pays-Bas ont mis en place des procédures de détermination du statut d'apatriote. Si 81 000 personnes qui étaient apatrides ont acquis la nationalité en 2021, nous sommes encore loin d'avoir éradiqué cette privation de droits. J'exalte tous les États à adopter, avant la fin en 2024 de la Campagne #J'appartiens, des lois, politiques et pratiques permettant de sortir des millions de personnes de l'obscurité de l'apatriodie.

En parlant des solutions, nous ne devons pas oublier la nécessité de renforcer la capacité des individus. L'un des moyens de le faire est l'éducation. Nous devons suivre la mise en œuvre des conclusions du Sommet sur la transformation de l'éducation, tenu le mois dernier à l'Assemblée générale des Nations Unies, en particulier sur l'investissement dans les possibilités éducatives pour les réfugiés. Les progrès obtenus doivent être maintenus, malgré les nombreux défis urgents.

Les solutions pour les réfugiés dans des pays tiers sont aussi importantes.

Je suis ravi du retour des États-Unis en tête du classement concernant les places pour la réinstallation. Je remercie le Canada et la Suède d'avoir aussi pris les devants à cet égard. Je suis reconnaissant envers la Norvège et la Finlande d'avoir accueilli des cas de réinstallation d'urgence. Leur geste a permis de sauver de très nombreuses vies.

Je me réjouis du fait que le chiffre global de réfugiés réinstallés a augmenté, avec 76 500 demandes déjà présentées cette année. J'encourage tous les pays ayant les moyens à élargir les possibilités de réinstallation, et à le faire de manière séparée, *en plus* d'autres programmes comme la relocalisation ou les évacuations humanitaires. D'autres possibilités de voies complémentaires (comme celles offertes par le Canada) et de regroupement familial (où l'Allemagne montre la voie) sont également importantes.

Monsieur le Président,

Le HCR est bien conscient de la nécessité d'améliorer constamment son efficacité, son efficience et son équité.

En 2016, nous avons démarré un processus de transformation, non seulement avec la régionalisation et la décentralisation de la prise de décisions, mais aussi avec la réforme des processus opérationnels. Avec la COVID-19, nous avons connu quelque peu du retard, mais des progrès ont été accomplis. Nous avons délégué les pouvoirs en matière de recrutement, réduit le nombre de politiques et élargi la planification pluriannuelle à plus d'opérations. Nous déployons cette semaine *WorkDay*, notre nouveau système de gestion des ressources humaines devant faciliter les processus, avec toutes les données centralisées et interopérables dans le *cloud*.

Nous avons révisé et simplifié nos processus de gestion des partenariats qui représentent 1,4 milliard de dollars E.-U. de nos dépenses annuelles.

Il en découlera de nombreux avantages comme l'élargissement des partenariats avec les ONG nationales et les organisations dirigées par des réfugiés, qui n'ont pas la capacité de gérer des offres importantes ou de répondre aux exigences en matière de rapports. Ainsi, nous pourrons ensemble consacrer du temps et des ressources, non pas sur la paperasse, mais sur une meilleure exécution des programmes pour les réfugiés.

COMPASS, notre nouveau système de contrôle axé sur les résultats, permet des stratégies pluriannuelles grâce auxquelles nous pourrons mieux ordonner et planifier nos activités à moyen et à long terme, pour des résultats durables et transformateurs.

Un autre exemple est le système innovant de gestion du parc de véhicules, mis au point en collaboration avec le PAM, et aujourd'hui disponible pour tous les organismes. Il permet au système des Nations Unies de réaliser des économies en termes d'argent et de distance, et de réduire notre empreinte carbone collective.

À nos précédentes réunions, nous vous avons parlé du travail effectué pour éradiquer l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuels. Ce volet demeure une priorité pour les hauts responsables et moi personnellement, tout comme la réalisation de la parité entre les sexes ainsi que la diversité raciale et géographique à travers l'organisation.

Nous avons aussi continué à renforcer la gestion des risques, la capacité en matière d'enquêtes, ainsi que le contrôle, en mettant en œuvre un mécanisme alternatif de résolution des conflits pour les questions relevant davantage de la gestion que des incohérences.

Si toutes ces réformes sont importantes, elles ne sont pas encore achevées.

La nécessité de les amener à des résultats raisonnables, après le ralentissement causé par la COVID-19, et le fait que les crises humanitaires et de réfugiés continuent de se multiplier ont amené le Secrétaire général à proposer la prorogation de mon deuxième mandat pour une durée complète, jusqu'à fin 2025. Je vous remercie d'avoir accepté cette proposition. Votre soutien m'encourage, votre confiance me gratifie et me rend humble.

Je le prends non pas comme une reconnaissance personnelle, mais comme l'approbation de ce que j'ai souvent entendu des États, des partenaires et surtout des réfugiés, à savoir que le HCR n'est pas simplement pertinent, mais aussi efficace, et que mes collègues sont engagés et attentionnés. Quels que soit les défis, ils sont au service des personnes relevant de notre mandat, aux côtés des États et des partenaires de la société civile. À ces collègues et partenaires, j'adresse mes plus sincères remerciements.

Monsieur le Président,

Il y a pratiquement quatre ans, les États membres ont approuvé le Pacte mondial sur les réfugiés. Comme je l'ai dit plus haut, beaucoup de progrès ont été réalisés depuis lors.

Nous avons amélioré les réponses, mis en place des plateformes d'appui et réaménagé notre coopération avec les acteurs du développement à travers le monde. Dans beaucoup de situations, nous avons véritablement mis en œuvre des réponses engageant l'ensemble de la société, avec l'implication d'entreprises, d'universitaires, de communautés sportives, d'acteurs religieux et d'autres intervenants pour les réfugiés et leurs communautés d'accueil.

En 2019, nous avons tenu avec succès le Forum mondial sur les réfugiés.

Toutefois, beaucoup d'efforts restent à fournir.

Dans un peu plus d'un an, nous tiendrons notre deuxième Forum mondial sur les réfugiés. Je remercie la Suisse d'avoir gracieusement accepté une fois de plus d'être co-hôte de cet événement. Je me réjouis d'annoncer que la Colombie, la France, le Japon, la Jordanie, le Niger et l'Ouganda vont conjointement convoquer la réunion avec le HCR. Je remercie également les précédents co-convocateurs, à savoir le Costa Rica, l'Éthiopie, l'Allemagne, le Pakistan et la Turquie pour le suivi de la mise en œuvre des engagements.

C'est dans 14 mois que se tient l'événement, c'est-à-dire que nous avons 14 mois pour accomplir des progrès, honorer les engagements pris au dernier Forum et préparer le terrain pour de nouveaux engagements lors du prochain.

Ensemble, en tant que Nations Unies, nous devons redoubler d'efforts dans ce sens, poursuivre l'élan et garder notre détermination à aider, assister, et surtout résoudre les problèmes, et nous devons commencer à le faire aujourd'hui.

Je vous remercie.